Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 038-200049815-20260413-26041325-DE

DEPARTEMENT DE L'ISERE

Arrondissement de La Tour du Pin

Canton de Bourgoin-Jallieu

Nombre de membres : 19
En exercice : 19
Présents : 19

Pouvoirs :

Absent(es)ou excusés :

Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Objet

Désignation d'un délégué représentant la commune d'Eclose-Badinières à l'E.P.A.G.E. de la Bourbre

République Française

COMMUNE D'ECLOSE-BADINIERES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 26/04.13/25

Séance du 13 avril 2026
Compte-rendu affiché le 20 avril 2026
Convocation du Conseil Municipal le 08 avril 2026
Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 19

Maire : FROMENTOUX Cyril

Secrétaire de séance : GIRARD Sophie

Membres présents : FROMENTOUX Cyril, GIRARD Sophie, BUTTIN Gérard, CUSIN Cécile, JOLY Bernard, VACHER Florence, COUTURIER Alban, MORIN Elodie, GIRARD Tanguy, DOLEAN Laurence, BARRAL Simon, GAYAT Nathalie, MICHON Davy, VALLIN Coralie, PERRIN Fabien, SIGAUD Monique, VIGNERON Arnaud, MENTIGAZZI Christelle, BADIN-GIROUD Jérôme,

Vu les délibérations d'installation du conseil municipal et l'élection du Maire en date du 20 mars 2026.

Considérant l'adhésion de la commune d'Eclose-Badinières à l'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (E.P.A.G.E.) de la Bourbre.

Monsieur le Maire rappel à l'assemblée,

La composition du syndicat mixte ouvert de l'E.P.A.G.E. de la Bourbre :
Les statuts : au titre du bloc GEMAPI
au titre du bloc HORS GEMAPI
Le comité syndical est composé de 30 membres délégués titulaires et 30 suppléants, réparties en 3 collèges :

- Un collège GEMAPI : constitué de 22 délégués titulaires et 22 suppléants
- Un collège HORS GEMAPI : constitué de 5 délégués titulaires et 5 suppléants
- Le Département : constitué de 3 délégués titulaires et 3 suppléants

Monsieur le Maire expose à l'assemblée,

Il y a donc lieu de délibérer afin de désigner un représentant en ce qui concerne la commune d'Eclose-Badinières, qui siègera dans le collège HORS GEMAPI.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée,

De nommer M. GIRARD Tanguy pour siéger au sein du collège HORS GEMAPI au titre de la commune d'Eclose-Badinières.

Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 038-200049815-20260413-26041325-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide,

- **DE DESIGNER,** M. GIRARD Tanguy pour siéger au sein du collège HORS GEMAPI au titre de la commune d'Eclose-Badinières,

- **D'AUTORISER,** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Cyril FROMENTOUX
Le Maire,

MAIRIE ECLOSE-BADINIERES (Isère)

Rendu exécutoire après envoi
en sous-préfecture le 14 avril 2026